

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS  
Établissement français du sang

**Décision n° N 2020-48 du 23 novembre 2020 portant nomination  
à l'Établissement français du sang**

NOR : SSAK2030561S

Le président,  
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;  
Vu le décret du 30 septembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. Philippe VERSAUD est nommé directeur des ressources humaines du siège à compter du 23 novembre 2020 et jusqu'au 28 février 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 23 novembre 2020.

*Le président de l'Établissement français du sang,*  
FRANÇOIS TOUJAS